

Vous nous avez fait confiance en inscrivant votre enfant dans l'un de nos accueils et nous vous en remercions. Afin de vous offrir des tarifs adaptés à la réalité des budgets des familles, nous percevons des prestations de services de la Caisse d'Allocations Familiales. Pour cela, nous sommes dans l'obligation d'enregistrer les éléments ci-dessous. Merci d'y attacher une attention particulière.



Piero CALVISI,
Directeur de la FDMJC Alsace



FÉDÉRATION DES
MAISONS DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
D'ALSACE

L'Animation Jeunes FDMJC Alsace du Pays de Wissembourg,
vous propose

Informations à compléter OBLIGATOIREMENT

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association, et organismes financeurs bas-rhinois (CAF, Conseil Départemental, etc...). En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la structure (périscolaire ou animation jeunesse) dont vous dépendez. »

Le responsable : père mère tuteur

NOM, Prénom du responsable :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. (domicile)..... Tél. (travail)

Email :@.....

Régime général ou local :

N° allocataire CAF (7 chiffres)

OU

Régime spécial

MSA, précisez n° :

Conseil de l'Europe

Assurance :

N° de contrat :

Merci de préciser :

Employeur du parent 1 (ou tuteur) :

Employeur du parent 2 :

Je souhaite une attestation de présence à la fin du centre : oui non

J'autorise le responsable à prendre toutes les dispositions qu'il jugerait utiles en cas d'accident ou de malaise survenu à mon enfant.

Recommandations médicales :

Je demande à être prévenu dans les plus brefs délais. Les frais de transport ou d'hospitalisation de mon enfant seront à ma charge.

Personne à prévenir en cas d'urgence (+ téléphone) :

J'autorise que mon enfant soit filmé/photographié dans le cadre de ces activités. Ces films/photos pourront être utilisés pour des publications de la FDMJC Alsace et de la collectivité (documents de communication, site internet, réseaux sociaux) sans limitation de durée. Si je refuse, je le signale par écrit à l'animateur.

Fait le , à.....

Certifié exact Signatures des parents :



Ne pas jeter sur la voie publique

Conception : FDMJC Alsace/Sophie

Collégiens
et lycéens

Séjour
ski



à Orcières (Hautes-Alpes)
du 12 au 18 Février 2023

Animation Jeunes : Delphine MULLER 07 71 55 26 33 delphine.muller@fdmjc-alsace.fr



Séjour Ski à Orcières (Hautes-Alpes)

du 12 au 18 Février 2023

PROJET :

Ce séjour à la montagne est organisé par la FDMJC Alsace pour les jeunes de 11 à 18 ans. Il permettra de créer des liens et de vivre une semaine de vacances différente et originale avec d'autres jeunes, à Orcières dans les Hautes-Alpes, qui offre un domaine skiable exceptionnel, celui d'Orcières 1850, adapté à tous les niveaux, dans ce cadre extraordinaire entre 1850 et 2725 mètres d'altitude, à la croisée des climats alpins et méditerranéens. Chacun pourra pratiquer son activité à son rythme, il ne s'agit pas d'un stage sportif.

HÉBERGEMENT ET TRANSPORT :

Nous serons logés dans un chalet montagnard «à l'Aiguille» à Orcières en pension complète, les chambres sont de 3 à 6 lits avec WC et douche dans chaque chambre ; salle d'activités pour l'organisation de moment autour du jeu, veillées...etc. Le trajet se fera en car de tourisme ROYER Voyages.

ACTIVITÉS :

5 journées de pratique de la glisse (ski, snowboard...), sorties, piscine, patinoire découverte du village typiques etc...Les débutants sont acceptés avec joie : des cours de ski seront pris pour eux.

Documents à fournir :

- carte d'identité
- fiche sanitaire de liaison (transmise à l'inscription)

Adhésion

Pour participer aux ateliers et activités payantes de l'Animation Jeunesse (hors accueils libres aux espaces jeunes, ateliers au collège, manifestations), une adhésion annuelle est nécessaire. Elle est de 8€/jeune ou 12€/famille et est valable sur toute l'année scolaire du 1er septembre 2022 au 31 août 2023. Cette adhésion permet également de s'inscrire aux activités jeunesse et passerelle du réseau de la FDMJC d'Alsace, et de participer à la vie de l'association.

PARTICIPATION :

- 600€ ski ou snowboard
Le prix comprend : transport, pension complète, hébergement, forfait remontées, la location de matériel, les sorties, animations, assurance (rapatriement).

RÈGLEMENT :

Un acompte de 100€ est à joindre avec votre inscription.

En espèces ou en chèque.

Nous acceptons les bons CAF, les chèques vacances ANCV.

Possibilité de régler en plusieurs fois.

Nombre de places disponibles : 43

Nombre d'encadrants :

1 directeur + 6 animateurs

Inscription à partir de septembre, jusqu'à épuisement des places.

Une réunion d'informations est prévue avant le départ.



Coupon d'inscription Autorisation parentale



À renvoyer ou le déposer - avec le règlement - à l'animation jeunes

Je soussigné(e).....
(nom, prénom du responsable légal)

Inscris mon enfant
(nom, prénom de l'enfant)

Date de naissance :

Tél. (portable ou email de l'enfant).....

N° de Sécurité Sociale (de l'enfant).....

Pointure de chaussure : Taille :

Pratiquera le [] ski [] snowboard

Niveau global [] débutant [] moyen [] bon [] très bon

Niveau ESF [] Flocon [] 1ère étoile [] 2ème étoile [] 3ème étoile

Séjour Ski à Orcières du 12 au 18/02/2023

[] règle la totalité [] règle en plusieurs échéances (à convenir avec l'animateur)

	Coût initial du séjour	660€
	Participation de la Communauté de Communes	60€
	Séjour [] Espèces [] Chèque à l'ordre de la FDMJC Alsace N°	600€
	Bons CAF€
	Chèques vacances ANCV€
	Acompte réglé le :	100€
	Reste à payer€

[] Carte de membre 2022-2023 individuelle 8€ [] Carte de membre 2022-2023 Famille 12€

[] Je possède déjà ma carte de membre

Afin de réduire le coût du séjour, des actions d'autofinancement sont prévues, merci de vous renseigner auprès de l'Animation Jeunes.

J'autorise mon adolescent (uniquement à partir de 14 ans) à évoluer sans animateur (toujours par groupe de 4 minimum et seulement avec accord préalable de l'équipe d'encadrement) : [] Oui [] Non

Fait le à

Signature des parents :
Précédée de "Bon pour accord"

